

Mini guide sanitaire Écoles de La Chapelle Longueville



Les familles

Ce que vous devez faire avant l'école

- ✓ Vérifier la température de votre enfant, qui ne doit pas dépasser 37,8 °C,
- ✓ Le faire passer aux toilettes,
- ✓ Lui faire se laver les mains,
- ✓ Lui fournir un paquet de mouchoirs individuel.

Ce que vous devez faire après l'école

- ✓ Vérifier la température de votre enfant, qui ne doit pas dépasser 37,8 °C,
- ✓ Lui faire se laver les mains,
- ✓ Changer ses vêtements et les laver.

Le périscolaire

La garderie

HORAIRES	ECOLES			
	St Pierre d'Autils	St Just	La Chapelle-Réanville	
Matin	7h15 à 8h30	7h15 à 8h45	7h15 à 9h	
Après-midi	16h30 à 18h30	16h15 à 18h30	16h30 à 18h30	

Modalités:

- Accueil dans la garderie dans la mesure des capacités liées au protocole soit :
 - 15 enfants à St Just
 - 15 enfants à La Chapelle-Réanville
 - 7 enfants à St Pierre
- Accueil prioritaire pour les enfants du SMA
- Inscription au service enfance selon les procédures habituelles. Votre inscription implique la mise en place d'agents municipaux, nous vous remercions de respecter vos réservations de présences.
- Lavage des mains obligatoire avant,
- Respect des mesures barrières.



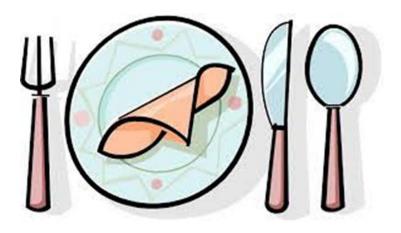
Le périscolaire

La pause méridienne

HORAIRES	ECOLES			
	St Pierre d'Autils	St Just	La Chapelle-Réanville	
Temps de pause	11h30 à 13h30	11h45 à 13h15	12h à 13h30	
Repas élémentaire	12h à 12h45	11h45 à 12h30	12h45 à 13h30	
Repas Maternelle	/	12h40 à 13h15	12h à 12h45	

Modalités du repas :

- Possibilité d'être externe ou demi-pensionnaire.
- Accueil dans la cantine par groupes.
- Installation au préalable par un agent de l'ensemble des composantes du repas, à des places qui respectent les distances imposées.
- Repas froids fournis par le prestataire habituel La Normande à commander selon la procédure habituelle.
- Les repas doivent être commandés au service enfance selon les procédures habituelles. Tout repas commandé est dû.
- Lavage des mains obligatoire avant et après le repas.



L'école

Le temps scolaire

HORAIRES	ECOLES			
	St Pierre d'Autils	St Just	La Chapelle-Réanville	
Matin	8h30 à 11h30	08h45 à 11h45	09h00 à 12h00	
Après-midi	13h30 à 16h30	13h15 à 16h15	13h30 à 16h30	

Aménagement de la classe :

- Environ 4m² par élève,
- Mise en place d'une entrée/sortie pour éviter les chassés croisés,
- Accueil des élèves dans les classes des élémentaires au maximum 8 élèves et 5 élèves dans les classes des maternelles selon le protocole sanitaire.

Chaque élève disposera :

- D'une table attitrée (4m2 par élève),
- De ses cahiers et de ses manuels,
- D'une bannette avec le petit matériel nécessaire, (stylos, gomme,...)
 Donc inutile de ramener ses trousses
- Un verre pour boire nominatif.
- Les enfants qui souhaitent venir avec un masque, pensez à en apporter 2 dont un dans un sachet zippé,

L'école

La récréation

	ECOLES					
HORAIRES	St Pierre d'Autils	St Just		La Chapelle-Réanville		
	Élémentaire	Maternelle	Élémentaire	Maternelle	Élémentaire	
Matin	9h45 -10h15 10h15 -10h30	9h45 à 10h15	10h15 à 10h45	10h00 à 10h30	10h30 à 11h00	
Après-midi	14h45-15h15 15h15 à 15h45	14h30 à 15h15	15h 15 à 15h30	14h30 à 15h00	15h à 15h30	

Modalités:

- Un agent communal pour accompagner pendant la récréation en animation.
- Un agent communal pour aérer, nettoyer les classes et les toilettes.
- Pas de jouets collectifs.
- Pas de contacts.
- Organisation de jeux qui permettent de respecter les distances de sécurité.
- Distance d'un mètre entre chaque enfant.
- Lavage des mains au début et à la fin,
- Passage aux toilettes avec lavage de mains.

Informations utiles

Les contacts

Cellule d'écoute académique :

> 02.31.30.08.40

Un numéro vert 24h/24 et 7j/7:

0 800 130 000

Inspection de Vernon:

> 02.32.08.96.46

> <u>0271037f@ac-rouen.fr</u>

Ecole St Just: 02 32 52 48 88 ecolesaintjust27@gmail.com

Ecole de La Chapelle-Réanville : 02 32 52 71 36 0271839c@ac-rouen.fr

Pôle enfance: 02.32.52.85.24 Service-enfance@lachapellelongueville.fr



Informations utiles

Procédure de gestion d'un cas suspect

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale;
- Respect impératif des mesures barrières ;
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact ;
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières;
- Rappel par le directeur de l'école de la procédure à suivre par les parents à savoir :
 - Éviter les contacts ;
 - S'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France;
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires;
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes;
- Poursuite stricte des mesures barrières.
- Retour à l'école sur présentation d'un certificat médical du médecin traitant; même pour les cas infirmés.





COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0800130000



DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'UTILISATION EN SECURITE DES MASQUES INDIVIDUELS A USAGE DES PROFESSIONNELS EN CONTACT AVEC LE PUBLIC¹

Pour être efficaces, les masques doivent être correctement utilisés.

- Se laver les mains avant de prendre un masque.
- N'extraire de l'emballage qu'un seul masque, le masque à utiliser, et le saisir par sa partie centrale externe.
- Procéder à un contrôle du bon état de ce masque (examen visuel)
- Les masques ont un « sens » à respecter lors de la mise en place







- Placer le masque sur le visage, le bord rigide vers le haut et l'attacher. Pour ceci:
 - L'appliquer sur le visage en le tenant par les liens : voir le dessin en haut à droite « Comment mettre les brides ? »
 - Pincer le bord rigide avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez. Le masque doit être porté en couvrant le nez, le menton et la bouche. Il doit être appliqué hermétiquement sur le visage.
 - Abaisser le bas du masque sous le menton.

UNE FOIS AJUSTE, NE PLUS TOUCHER LE MASQUE AVEC LES MAINS.

Comment mettre les brides ?



Modalités de changement et d'élimination

De manière générale, le masque est à changer :

- Toutes les 4 heures, en cas de port de longue durée
- En cas de souillure, de projection, ou s'il s'humidifie
- S'il a été touché et/ou baissé au niveau du cou Si nécessité de boire ou de manger.

Il convient:

- De manipuler le masque par les liens pour l'enlever
- Ne pas le prendre par le devant.
- D'éliminer le masque sans délai après l'avoir enlevé
- De pratiquer un lavage simple ou une friction hydro alcoolique des mains avant et après chaque changement de masque
- D'éliminer le masque médical dans la filière déchets adaptée à la sortie de l'établissement scolaire. Par exemple le mettre dans un sac poubelle spécifique qui sera mis dans une poubelle déchets ménagers par la suite.